

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ALLOCATION DE N. T. S. P LE PAPE LÉON XIII prononcée au consistoire tenu le 24 mars 1884. — MANDEMENT DE MGR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL à propos de la spoliation de la Propagande. — CHRONIQUE DIOCÉSANE ET PROVINCIALE: Nomination ecclésiastique dans le diocèse de Montréal; ordinations à l'Hôtel Dieu de Montréal; cérémonie de la fête de Pâques. — DES LAMPES DANS LES ÉGLISES, lampes du sanctuaire, (suite et fin). — LE R. P. RA-



SOMMAIRE

MÈRE ET LE DR. AUGUSTIN FABLE.—
— DE QUEL COTÉ SONT LES PRÉJUGÉS ? —
CHRONIQUES DE L'ÉTRANGER: Le jour de Pâques à New-York; ovation faite au nouveau évêque d'Hamilton; le *St Viateur's college journal* et la Propagande; le nouveau séminaire de Freshfield, Angleterre; deux conversions au catholicisme; le Kulturkampf va-t-il finir; le crucifix est outragé, il faut l'honorer. SŒUR DE CHARITÉ.—
Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance.

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux: Nos, 6, 8 et 10 rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIÈRE DES QUARANTE HEURES

Dimanche, 20	Avril	—	Congrégation Notre-Dame.
Mardi, 22	"	—	Bon-Pasteur.
Jeudi, 24	"	—	Sainte-Adèle.
Samedi, 26	"	—	Saint-Jean-Baptiste à Montréal.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 20	Avril	—	1er Dimanche après Pâques, Quasimodo. 1e classe, double ; ornements blancs.
Lundi, 21		—	Sainte Anselme, E. D. double, ornements blancs.
Mardi, 22		—	SS. Sotère et Caius, MM. semi-double, ornements rouges.
Mercredi, 23		—	Saint Georges, M. semi-double, ornements blancs.
Jeudi, 24		—	Saint Fidèle de Sigmaringen, M. double, ornements rouges.
Vendredi, 25		—	Saint Marc, évangéliste, double 2me classe, ornements rouges.
Samedi, 26		—	N.-D. du Bon Conseil, double majeur, ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE.—Dimanche, 20, toute la journée, exposition du corps de saint Zotique, à l'occasion de sa fête. Le soir, vénération de la relique, à la place du salut.

Vendredi, 25, à 8½ h. a. m., procession des litanies majeures.

NOTRE-DAME DE PITIÉ.—Lundi, 21, service annuel pour Mgr Lariguet, premier évêque de Montréal.

ALLOCUTION DE N. T. S. P. LE PAPE LEON XIII

PRONONCÉE AU CONSISTOIRE TENU LE 24 MARS 1884.

“ Depuis le soulèvement des flots de la sédition, dont la rage impétueuse se déchaîna sur le pouvoir temporel des Papes, qu'elle détruisit après avoir envahi cette ville, Nous Nous sommes, à l'instar de Notre Prédécesseur Pie IX, efforcé de protéger et de revendiquer avec la dernière énergie les droits du Siège Apostolique, ainsi que le réclamaient les exigences de Notre charge et de Notre devoir. Imitant la constance de son âme, chaque fois que Nous avons vu quelque attentat inique se produire au milieu de l'ordre de faits nouveau, Nous avons pris sous Notre protection la cause de la vérité et de la justice ; Nous Nous sommes spécialement appliqué à résister autant qu'il était en Nous à ce violent état de choses que Nous supportons depuis si longtemps.

“ Sans doute, Dieu a permis, dans ses desseins impénétrables, que cette tempête furieuse ne s'apaisât point malgré sa durée. Il est certainement inutile de nous étendre longuement sur ces faits, surtout devant vous Vénérables Frères, qui en êtes quotidiennement les témoins, et, pour ainsi parler, les victimes. Nos ennemis poursuivent sans hésitation le cours de leurs desseins, s'efforcent d'établir leur pouvoir sur des bases de jour en jour plus solides, cherchant par tous les moyens à faire croire qu'ils ont assis sur le meilleur titre et en vertu d'une possession incommutable leur domination dans cette ville. Ils manœuvrent avec une habileté inouïe. Ces événements préparés de longue main au moyen de causes calculées d'avance ; cette faveur populaire qu'ils s'appliquent à gagner au dedans, ces adhésions qu'ils recherchent au dehors, tout, en un mot, est mis en œuvre par eux pour obtenir et conserver le pouvoir. Cependant, plus ils s'efforcent de fouler aux pieds les droits de l'Église et du Pontife-Romain, plus Nous devons de Notre côté Nous appliquer à les conserver. Aussi devons Nous aujourd'hui, dans cette imposante assemblée, réprover et condamner de nouveau tout ce qui a été fait au détriment du Siège Apostolique, et déclarer également que Nous voulons conserver ses droits dans leur intégralité et leur perpétuité.

“ Nous ne sommes guidé ni par le désir de régner, ni par des aspirations mondaines, comme Nous en accusent certains individus dont la sottise égale l'impudence, mais bien par la conscience de Notre charge, par la religion du serment et les exemples de Nos prédécesseurs les plus illustres par leur vertu et leur sainteté, qui pour conserver le pouvoir temporel combattirent vaillamment et avec une inébranlable constance toutes les fois que l'occasion s'en présenta.

“ Ce pouvoir temporel, indépendamment de la légitimité de son origine et de ses titres multiples et splendides, revêt un certain caractère sacré d'ordre particulier qui n'est commun à aucun autre Etat, en ce qu'il constitue pour le Siège Apostolique une garantie

d'indépendance et de stabilité dans l'exercice de son auguste et suprême ministère. Aussi bien, il n'est personne qui ne sache que toutes les fois que les Souverains-Pontifes ont été dépouillés de leurs domaines, ce fut toujours au détriment de leur indépendance. On peut, d'ailleurs, s'en convaincre au spectacle de Notre personne soumise aux vicissitudes diverses et incertaines de l'arbitraire. Tout récemment, l'atteinte la plus grave était portée au patrimoine destiné par ce Saint-Siège à la propagation de la foi. Il s'agit ici d'une chose éminemment et étroitement liée au ministère spirituel du Souverain-Pontife, et par cela même de beaucoup supérieure à tout intérêt mondain, et aussi importante que la propagation du christianisme et le salut éternel des âmes.

“ Eh bien ! cette institution si noble, qui doit son existence à la sage munificence des Pontifes, et son développement à la générosité des nations chrétiennes, la violence des temps présents ne l'a pas épargnée, et la nécessité Nous a contraint de recourir à des moyens nouveaux pour assurer son existence dans l'avenir.

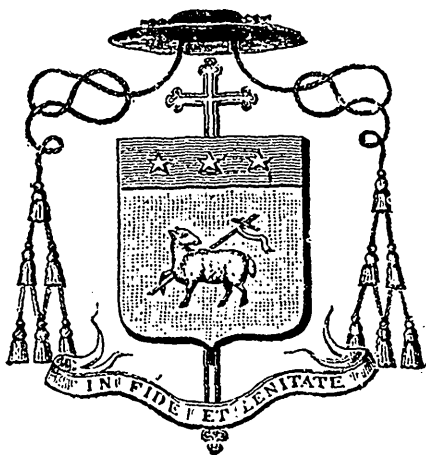
“ Ces épreuves sont tristes, sans doute, nous en prévoyons de plus graves encore ; mais Nous sommes prêt à les souffrir. Nous savons très bien que Nos ennemis ont juré de traiter avec la dernière violence le Pontificat Romain, et, en accumulant les difficultés sur sa tête, de le réduire, s'il était possible, aux extrémités. Ce sont-là des desseins exécrables et insensés. Ils peuvent répondre aux intentions de ceux qui favorisent les projets des sectes perverses, et qui désirent voir l'Eglise foulée aux pieds et devenue l'esclave de l'Etat ; mais ils doivent être bien éloignés de la volonté de ceux qui aiment leur patrie d'un véritable amour, qui jugent la vertu et la grandeur du Pontificat d'après la nature des choses et non d'après les préjugés de l'opinion, et qui se souviennent des bienfaits que toutes les nations, mais particulièrement l'Italie, lui doivent et sont encore en droit d'en espérer.

“ Plaçant en Dieu, vengeur de l'équité et de la justice, Notre principal et Notre plus ferme espoir, il Nous plaît de détacher Notre pensée des angoisses présentes et de l'arrêter sur un sujet plus joyeux, celui qui concerne l'utilité de l'Eglise et l'illustration du Sacré-Collège. Nous avons résolu d'élever en ce jour, à l'honneur de la pourpre cardinalice, Josepho Sebastiano Neto, patriarche de Lisbonne, et Guglielmo Sanfelice, archevêque de Naples, remarquables tous deux par leur science et leurs vertus, par leur zèle et par leur sagesse dans l'accomplissement de leurs fonctions épiscopales, et tous deux inébranlables dans leur dévouement à ce Siège apostolique.

“ Quis vobis videtur ?

Ainsi donc, avec l'autorité du Dieu Tout-Puissant, des saints apôtres Pierre et Paul et de la Nôtre, Nous créons cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, de l'Ordre des Prêtres,
JOSEPHO SEBASTIANO NETO, GUGLIELMO SANFELICE
avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes.

“ Au nom du Père † du Fils † et du Saint-Esprit † Ainsi soit-il.”



MANDEMENT DE MGR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

EDOUARD CHARLES FABRE, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, ETC., ETC.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous
les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

La charité des Papes est universelle ; elle s'étend sur le monde entier. Les peuples plongés dans les ténèbres de la barbarie et dans les horreurs de l'idolâtrie, comme les nations civilisées, chrétiennes et policées font l'objet de leur sollicitude. Aux uns et aux autres, les Papes ne cessent de prodiguer non seulement des marques de la bienveillance la plus constante, mais à tous ils ouvrent des voies de salut et de civilisation, en maintenant le don précieux de la foi chrétienne chez ceux qui l'ont déjà reçu, et en communiquant ce même don à ceux qui l'ignoraient encore ou qui l'avaient perdu dans le chaos des hérésies.

Il semble même que cette immense charité, qui est le plus bel apanage de la Papauté, brille d'une manière plus éclatante sur les pays de missions. Comme le divin Sauveur, son modèle et son chef, a recherché surtout les brebis perdues de la maison d'Israël, les malheureux, les pauvres, tous ceux enfin qui souffraient, la Papauté a toujours manifesté une affection spéciale pour les pays où, soit à cause du manque de ressources, soit à cause de l'organisation incomplète de la hiérarchie ecclésiastique, soit pour d'autres

raisons, les fidèles ou les nouveaux convertis ont le plus besoin de son appui et de ses soins maternels.

La Sacrée-Congrégation de la Propagande est l'instrument par lequel les Souverains Pontifes exercent leur apostolat et leur action civilisatrice, en propageant la foi sur la surface du monde entier.

Par l'entremise de la Propagande, des missionnaires sont envoyés dans les parties du monde les plus reculées, pour y faire briller le flambeau de la foi aux yeux de nations qui étaient encore assises à l'ombre de la mort.

Par l'entremise de la Propagande, de nouveaux vicariats apostoliques, et avec le temps, de nouveaux Evêchés sont érigés dans les pays ouverts à la foi ou à la culture et à l'industrie.

Par l'entremise de la Propagande, les missionnaires catholiques suivent pas à pas, dans leurs mouvements de déplacement, le surplus des catholiques des vieux continents qui va s'établir dans les contrées encore vierges de l'Amérique ou de l'Océanie.

Par l'entremise de la Propagande, les nations orientales conservent ou récupèrent la foi catholique. C'est la Propagande qui instruit son Clergé, qui forme ses missionnaires, qui les pourvoit non seulement de la science sacrée, mais encore bien souvent des choses les plus essentielles à la vie.

Son Collège reçoit des étudiants ou séminaristes des nations les plus diverses, de tous les dialectes, de toutes les langues, et tous puisent, sur le sein de cette mère vraiment chrétienne, le lait de la science divine, la connaissance de la civilisation chrétienne et l'amour de Jésus-Christ, pour aller ensuite, dans leurs lointaines régions, déverser sur leurs compatriotes respectifs des doctrines du salut qu'ils ont reçues à Rome, sous l'œil paternel des Souverains Pontifes et la tutelle de la sainte Institution de la Propagande.

Notre pays, notre Diocèse, N. T. C. F., a largement bénéficié de la sollicitude de la Propagande. C'est par elle que nos Evêchés ont été érigés ; c'est par elle que des Vicariats Apostoliques ont été établis sur plusieurs points de ces vastes territoires de la Puissance, depuis les côtes du Labrador jusqu'au delà des Montagnes Rocheuses ; c'est encore elle qui traite gratuitement les questions si nombreuses qui ont surgi parmi nous depuis de nombreuses années ; c'est par elle enfin que nous sommes dirigés, sous la haute et paternelle direction des Souverains Pontifes.

Or, pour accomplir ces œuvres immenses dont la Propagande est chargée, et dont je n'ai énuméré que quelques-unes, cette sainte Institution a besoin de ressources considérables et proportionnées à la grandeur et à la multiplicité des charges qui pèsent sur elle.

Les Souverains Pontifes, pour mettre la Propagande en demeure d'accomplir la sublime mission dont ils la chargeaient, ont été les premiers à lui fournir des ressources pécuniaires ; les princes chrétiens, les fidèles de tous les pays, animés d'un saint enthousiasme pour la propagation des lumières de l'Évangile, sont venus à leur tour, par leurs oblations, grossir et augmenter son patrimoine.

Ce patrimoine, remarquons-le bien, N. T. C. F., a pris, en conséquence, le caractère de patrimoine international. Dans l'intention expressée des donateurs, les biens de la Propagande sont destinés non pas à tel peuple ou à telle association particulière et locale, mais à contribuer à la diffusion de la foi chrétienne par tout l'univers, et au sein des plus délaissés de la grande famille humaine, laquelle est convoiée tout entière à la connaissance de la vie éternelle.

Jusqu'ici, on avait respecté ce caractère international du patrimoine de la Propagande.

Mais les gouvernements athées ne respectent rien. Leur cupidité leur fait oublier ce qu'il y a de plus sacré. Ni les intentions des donateurs de ces biens, ni l'action éminemment civilisatrice à laquelle ils étaient employés, ni le relief que l'apostolat de la Propagande donnait au nom Italien par l'univers entier, n'ont eu assez de force aux yeux des tribunaux du gouvernement actuel d'Italie. Assimilant ces biens à ceux de corporations locales et particulières, le 29 janvier dernier, la Cour de Cassation de Rome a converti le patrimoine international de la Propagande en rentes sur l'Etat, appliquant en aveugle une loi de 1873, qui a déjà frappé et englouti les biens des communautés religieuses, des chapitres, des paroisses et des confréries de la province de Rome.

C'est une spoliation couverte des dehors de la justice.

Et si, comme citoyens, vous êtes appelés à protester contre cette mesure, Nous avons la conviction que vous ferez votre devoir.

Vous pouvez concevoir, N. T. C. F., toute l'affliction qu'en a ressentie Notre Saint Père le Pape. Cette mesure l'a frappé au cœur, et la voix de l'auguste Pontife s'est déjà fait entendre pour protester contre cet acte du gouvernement, qui le tient prisonnier au Vatican, acte, qui non seulement diminue les ressources de la Propagande, mais la constitue dans un état précaire, dépendant d'une puissance ennemie, et conséquemment variable et susceptible de changer suivant le bon ou mauvais vouloir des gouvernants.

En face de cette situation, Notre Saint Père le Pape s'adresse au monde catholique, et le Cardinal Préfet de la Propagande, par une lettre du 15 mars dernier, dont lecture vous sera donnée à la suite de Mandement, demande l'assistance de tous les fidèles.

Il s'agit ici de l'honneur du nom chrétien. Il s'agit ici pour nous catholiques de partager les richesses, que Dieu nous a données, avec des frères nécessiteux. Il s'agit de la propagation de la foi chrétienne, qui est notre gloire, comme elle est notre consolation. Il s'agit de continuer, comme par le passé, l'apostolat de la civilisation chrétienne, de continuer à gagner à Dieu les âmes de ces pauvres peuples, moins heureux que nous, auxquels la Propagande a envoyé jusqu'à ce jour des missionnaires et des apôtres. Il n'y a donc pas à balancer—notre devoir se comprend et notre honneur est engagé à ne pas laisser tomber, devant les menées des impies, une Institution qui a déjà tant mérité du monde et qui ne demande notre assistance que pour continuer son œuvre chrétienne et civilisatrice.

C'est la voix de Notre divin Sauveur lui-même qui re fait entendre par celle de notre Très Saint Père. Elle vous prie de venir à son aide pour donner à manger aux nations infidèles qui soupirent après le pain de la vie, pour donner à boire à ces pauvres âmes qui aspirent après les eaux vives de la vie éternelle, pour délivrer des ténèbres ces prisonniers de l'idolâtrie et de l'erreur, qui gémissent dans les fers de la plus humiliante captivité, et enfin pour revêtir ces membres de Jésus-Christ, rachetés au prix du même sang que nous, et qui n'attendent que nos secours pour pouvoir se présenter eux aussi au banquet de notre Père à tous.

Nous écouterons cette voix, N. T. C. F., et nous lui répondrons comme des catholiques doivent répondre en la circonstance présente, par notre générosité, en nous imposant même des sacrifices. Dieu nous en récompensera au centuple.

En conséquence, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons ce qui suit :

1. Dans toutes les Eglises du diocèse, l'on chantera, dans le cours du mois de mai, une grand'messe votive de la Propagation de la Foi, en y observant les règles propres aux messes commandées pour des causes graves. (1).

2. Une quête sera faite à cette messe à moins que MM. les Curés ne préfèrent procéder par voie de souscription.

3. Le résultat de ces quêtes ou souscriptions sera envoyé à l'Evêché, au plus tard dans la première quinzaine de Juin.

4. Cette messe sera annoncée au prône le Dimanche précédent.

5. En vertu d'un Indult du 22 octobre 1881, Nous accordons, pour ce jour-là, une indulgence plénière à gagner par tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communie, prieront aux intentions du Souverain Pontife.

Sera le présent mandement, ainsi que la lettre de Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, qui l'accompagne, lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales ou autres, où se fait l'office public, ainsi qu'au chapitre des communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, en Notre Palais Episcopal, sous Notre seing et sceau et le Contre-Seing de Notre Chancelier, ce 10 avril Jeudi Saint 1884.

† EDOUARD CHS, Ev. de Montréal.

Par mandement de Monseigneur,

T. HAREL, Ptre,
Chancelier.

(1) La Grand'Messe de Propagande fide se trouve parmi les messes du supplément des Missels. Elle se chante avec des ornements violets. Il n'y a ni Gloria ni Credo (cependant on y chante le Credo le dimanche). On n'y fait aucun mémoire. La préface sera du temps pascal ou de l'Ascension selon le temps. On pourra chanter cette messe tous les jours du mois de mai, excepté cependant les 1, 3, 4, 22 et 31. Ces jour-là ce sera la messe du jour, telle qu'elle est inscrite à l'Ordo.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, M. P. Saint-Pierre a été nommé curé de Saint-Zénon.

Ordination à l'Hôtel-Dieu, le 15 Avril 1884—par Mgr l'Evêque de Montréal.

Ordres moindres. Mr C. A. Santoire, Montréal.--

Prêtrise.—MM. O. J. B. Lavergne, Montréal, et R. P. N. Massé C. S. C.

Les cérémonies de la fête de Pâques ont été célébrées dans toutes les églises de notre ville avec la plus grande solennité et au milieu d'un immense concours de fidèles.

A la cathédrale, Sa Grandeur Mgr de Montréal a officié pontificalement à la grand'messe et aux Vêpres. Après la grand'messe elle a donné la bénédiction papale.

Son Excellence le Commissaire apostolique a officié pontificalement à l'église Saint-Pierre.

Monsieur l'abbé Pierre Bélanger, ancien curé de Rigaud, décédé le 10 avril à Rigaud, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, P^{RE}.
Chancelier.

Demain dimanche, à l'issue des vêpres, la société de colonisation de la paroisse Notre-Dame aura une nouvelle réunion au Cabinet de lecture paroissial.

Nous espérons qu'un grand nombre de personnes répondront à l'appel que leur a adressé, dimanche dernier, M. le curé Senienne.

M. l'abbé H. Baril, directeur du grand séminaire des Trois-Rivières, a publié une édifiante brochure : le *Tiers-Ordre de Saint-François*, qui contient l'Encyclique "Auspicato," la nouvelle constitution du Tiers-Ordre, le nouveau cérémonial, une notice sur la vie de saint François, l'office de la très sainte Vierge, etc., etc.

L'auteur, en publiant cet opuscule, a voulu aider selon la mesure de ses forces à la diffusion du Tiers-Ordre dans le diocèse des Trois-Rivières et dans le pays tout entier. Sa brochure a été recommandée par NN. SS. les évêques de Montréal et des Trois-Rivières, et nous sommes heureux de la signaler à nos lecteurs et surtout aux Tertiaires, pour lesquels elle est indispensable.

II

SECONDE SIGNIFICATION DE LA LAMPE DU SANCTUAIRE.

Sachez que la lumière de la lampe représente, non seulement la divinité de Jésus-Christ, mais encore son humanité. Isaïe, appelant de ses soupirs l'heureux temps où le fils de Dieu se revêtirait de notre substance mortelle comme d'un vêtement, s'écrie : " Je romprai le silence en faveur de Sion, et je ne cesserai de prier pour Jérusalem, jusqu'à ce que le Juste qu'elle attend paraisse comme une éblouissante lumière, et que son Sauveur brille comme une lampe allumée. " Transporté par l'esprit des prophètes, il connaissait d'avance et clairement que le Seigneur naîtrait d'une vierge, sans que celle-ci vît s'altérer en rien la fleur de sa virginité. Ainsi l'on voit passer au travers du cristal les rayons éclatants de la lumière. L'Eglise lui apparaissait ensuite éclairée tout entière par cette lumineuse splendeur, comme nous le sommes tous les jours par la lampe placée au milieu de nous. Poursuivant, alors Isaïe dit expressément qu'il fatiguera le ciel, qu'il importunera Dieu de ses cris, de ses soupirs, de ses larmes et de ses gémissements, jusqu'à ce que ce Juste, ce Messie, ce Sauveur, quittant les cièux, se montre aux hommes comme le soleil levant, jusqu'à ce qu'il éclaire la montagne de Sion, c'est-à-dire l'Eglise de ces bienfaisants et divins rayons. Le même prophète, présentant l'apparition prochaine de cette lampe mystérieuse, réveille ainsi les esprits endormis et découragés par une longue attente : " Lève-toi, et sois brillante de clarté, Jérusalem, parce que le Seigneur, qui est ta lumière, est venu, et sa gloire s'est levée sur toi. "

Donc, encore une fois, ouvrez les yeux, ô enfants de lumière, et lorsque vous voyez briller dans le temple l'éclat de la lampe, souvenez-vous que l'Eglise est la maison du Dieu vivant. Sa lumière a commencé à luire au temps de l'incarnation du Christ. Elle s'est accrue par la prédication du Verbe fait homme, alors qu'il parcourait les villes, les hameaux, les bourgades, répandant partout, comme des flots de lumière, les enseignements de sa sagesse. Enfin, elle a pris d'immenses proportions par la passion, quand l'éclatant flambeau, comme un phare de salut, parut à tous les yeux sur le chandelier mystérieux de la croix. Aussitôt les puissances de ténèbres s'efforcent d'éteindre cette lumière à son foyer et de l'ensevelir sous le lugubre appareil de sombres funérailles. Mais le nouvel astre emprunte encore plus d'éclat à la résurrection ; les yeux malades de ses adversaires sont aveuglés, tandis que la divine lumière fait pénétrer ses rayons vainqueurs jusqu'aux extrémités de la terre.

L'Eglise nous rappelle ces consolantes pensées par ses cérémonies sacrées, sous l'écorce desquelles se cache comme la moelle

substantielles de ses mystères. Tous ces mystères, si bien représentés par la lampe, ont, en somme, la même signification : ils nous rappellent le Christ vivant, vivant pour nous appeler des ténèbres à la lumière. Songez-y toutes les fois que vous verrez la lampe de l'autel, et rendez-en grâce à votre Sauveur.

III

TROISIÈME SIGNIFICATION DE LA LAMPE DU SANCTUAIRE.

Cette lampe allumée devant le tabernacle où est enfermé le saint ciboire figure Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie. "Aussi longtemps que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde." "Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Les paroles du Sauveur s'accomplissent principalement par le très saint Sacrement, dans lequel Jésus-Christ est réellement, véritablement, substantiellement présent.

Toute lumière qui est en nous vient de lui. C'est pourquoi il est bon que nous entretenions une lumière sans cesse allumée devant le Saint-Sacrement, afin de reconnaître par là et de confesser la présence réelle de celui qui est la vraie lumière, qui reste toujours parmi nous, qui est toujours Dieu avec nous.

Les ennemis du Christ comprennent bien ; aussi ne le supportent-ils qu'avec chagrin. L'erreur, hostile à la lumière, voudrait de son souffle empoisonné éteindre ce Sacrement de lumière.

Dans le sacrement de l'Eucharistie, le Christ, qui est la lumière, est entouré des espèces sacramentelles comme d'un léger nuage. Cependant, à travers de cet ombre, Jésus-Christ darde avec force et jusqu'au fond des cœurs les rayons de sa lumière. Seuls les chrétiens fidèles, seuls les vrais enfants de la lumière connaissent et adorent le Dieu caché dont la splendeur perce les ombres du sacrement. Ils ont médité ces paroles du Sauveur : "Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez enfants de lumière." Ils savent de science certaine que la lumière de la vérité doit rester avec eux jusqu'à la consommation des temps, cachée, à la vérité, sous les voiles du sacrement.

O vous donc, enfants de lumière, si vous craignez d'être plongés dans les ténèbres, d'être mis au rang des aveugles, aimez toujours la lumière et soyez-lui fidèles. Evitez de considérer jamais l'auguste et adorable Sacrement avec les yeux malades et troublés, votre foi serait troublée et deviendrait chancelante.

IV

QUATRIÈME SIGNIFICATION DE LA LAMPE DU SANCTUAIRE.

Après avoir exposé la signification de la lampe par rapport à Dieu et à Jésus-Christ, pénétrons plus avant et disons ce qu'elle signifie par rapport à nous. En premier lieu, elle marque l'honneur royal que nous rendons à la présence du Roi des rois, du

Seigneur des seigneurs, du souverain Maître de toutes choses. Il est certain qu'on portait autrefois devant les empereurs et les rois des flambeaux et des torches en signe de leur majesté. Or, ces flambeaux et ces torches marquaient la splendeur, la dignité, la sagesse royale, qui, comme un feu ardent, doit procurer aux peuples la lumière et leur communiquer un souffle vivifiant. Quoi de plus naturel, par conséquent, que de rendre le même honneur à celui qui porte écrit sur son diadème : " Roi des rois, Seigneur des seigneurs ? " Quoi de plus convenable que d'allumer des cierges, de suspendre des lampes, de porter à la main des flambeaux dans la royale demeure, dans le temple sacré de celui à qui nous devons le souverain honneur ?

V

CINQUIÈME SIGNIFICATION DE LA LAMPE DU SANCTUAIRE.

La lumière ardente de la lampe figure très bien la foi, l'espérance, la charité. Ces vertus sont les trois flambeaux qui doivent se consumer sans cesse dans le tabernacle de notre cœur par le feu du Saint-Esprit.

Premièrement, la foi est une lampe qui nous éclaire, nous lui devons le nom d'enfants de lumière. Saint Paul rend témoignage à la foi en ces termes : " Celui qui d'un mot a tiré la lumière du sein des ténèbres, a fait luire la charité dans nos cœurs, pour nous donner connaissance de la gloire de Dieu, qui paraît en Jésus-Christ. " Assurément, sans cette lampe de la foi, le monde serait plongé dans les ténèbres et la confusion ; car sans la foi, à peine connaîtrions nous imparfaitement Dieu notre créateur ; sans la foi nous ignorerions la vie éternelle, pour laquelle nous avons été créés, et nous ne saurions trouver la voie qui y conduit ; bien plus, sans la foi, nous vivrions en dehors du mystère de l'incarnation du Verbe et de la rédemption des hommes, qui nous fait passer de la mort à la vie.

Secondement, l'espérance, elle aussi, est une lampe au dire de saint Augustin. La clarté de l'espérance s'entretient par le mérite des actions vertueuses, comme l'éclat de la lampe par le soin qu'on a d'en renouveler l'huile.

L'espérance, c'est la lampe que portaient à la main les vierges sages et les vierges folles de l'Évangile ; mais comme ces dernières manquèrent d'huile, la lumière de la lampe s'éteignit, et elles durent renoncer à l'espérance d'entrer dans la salle des noces. Le Seigneur a recommandé le soin de cette lampe à ses serviteurs : " Que vos reins soient ceints et vos lampes ardentes. "

O enfants de lumière, imprimez cet avertissement sacré au plus profond de votre cœur ; tenez pour certain que l'huile matérielle que vous fournirez à la lampe du sanctuaire vous vaudra de l'huile spirituelle en abondance. Vous recevrez faveur pour faveur, lumière pour lumière.

En troisième lieu, la charité est une lampe, ou plutôt un feu servant à allumer le flambeau de la foi et de l'espérance. Sans la charité, en effet, la foi est morte et l'espérance languit sans force et sans éclat. C'est là par excellence le feu dont a parlé le Seigneur : " Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que désiré-je, sinon de le voir s'étendre et se propager. " C'est pourquoi la lampe qui doit brûler sans cesse dans le lieu saint figure le feu de la charité, qui ne doit jamais s'éteindre dans nos cœurs.

Je vous en conjure donc, enfants de lumière, conservez précieusement en vous la flamme divine de la charité ; et, dans la crainte qu'elle ne vienne à s'éteindre, approchez-vous fréquemment de la sainte Eucharistie. Votre lumière alors ne verra jamais diminuer ou pâlir son éclat ; mais elle brillera de jour en jour plus ardente et plus vive sous l'action mystérieuse de l'époux des cantiques : " Ses lampes sont des lampes de flamme et de feu. "

Oh ! comme les saints comprenaient les enseignements donnés par la lampe du sanctuaire ! Aussi comme ils l'aimaient. M. Olier, pour ne citer que lui, ne pouvant se consumer continuellement en face de Notre-Seigneur, à cause de ses occupations extérieures, faisait brûler constamment aux côtés de l'autel deux cierges pour le représenter et dans une de ses exhortations aux dames de la paroisse Saint-Sulpice, il leur dit que, puisqu'il y avait sept lampes allumées devant le trône de Dieu, il serait à souhaiter qu'il y eût aussi sept lampes devant le trône qu'il s'était choisi dans l'église Saint-Sulpice.

A peine l'exhortation fut-elle terminée que les dames se réunirent, et il fut arrêté que sept lampes brûleraient jour et nuit en présence du tabernacle de Jésus Christ.

Voici un autre trait touchant rapporté par les *Annales du Tyrol* :

" Un pauvre village ayant bien mérité de son souverain, l'empereur d'Autriche, pour témoigner aux habitants sa reconnaissance, leur fit demander ce qui pourrait leur être agréable. Et ces pieux tyroliens, s'oubliant eux-mêmes pour ne songer qu'à leur Dieu et à leur église, demandèrent à l'empereur qu'il voulût bien pourvoir à perpétuité à l'entretien d'une lampe devant le tabernacle de leur modeste église. "

Quelle foi simple et généreuse ! comme ces bons villageois comprenaient l'importance du culte extérieur et le devoir d'y concourir !

LE R. P. RAMIÈRE—LE DOCTEUR AUGUSTIN FABRE.

Nous lisons dans la revue : le *Très-Saint Sacrement*.

" Le R. P. Ramière, fondateur du *Messager du Sacré-Cœur*, directeur général de l'Apostolat de la Prière, était avant tout un théologien de la bonne école et un homme de grand zèle apostolique,

Peu d'hommes avaient une nation plus nette et une haine plus franche du libéralisme catholique, cette erreur fatale qui, semblable au phylloxéra, silencieusement et obscurément stérilise la foi, oblitère les principes du vrai en les fesant fléchir au gré de toutes les circonstances, livre l'Eglise à l'Etat, et fini par anéantir, dans la vie publique d'abord, puis tôt ou tard, dans la vie personnelle, tout élément surnaturel. L'œuvre de son zèle, le *Messenger* et l'*Apostolat*, est solidement établie ; elle sera continuée par un ouvrier digne du fondateur.

“ Dans une sphère plus modeste, mais vaste encore, le docteur Auguste Fabre, mort récemment à Marseille, France, pleuré à la fois par les étudiants de l'Ecole de médecine, par toutes les œuvres catholiques et par les pauvres, était aussi un dévoué serviteur du Saint Sacrement. Il accepta d'être le président de l'œuvre de l'Adoration nocturne lorsque le R. P. Leroyer l'établit dans l'église de la rue Nan. Et jamais président ne montra plus de zèle, une régularité plus exacte, un dévouement plus constant. Lui, le fondateur des pèlerinages quotidiens à N. D. de la Garde, et qui s'était fait un devoir de gravir chaque jour la sainte colline pour entendre la messe et communier sous le regard de la Bonne Mère, ne faisait exception à cette règle que pour communier à la chapelle de l'Exposition à la tête de ses confrères, après sa veille de chaque mois. Lorsque les décrets sacrilèges de 1879 eurent enlevé au Saint Sacrement son modeste trône de la rue Nan, si fidèlement entouré, si aimé depuis sa fondation par les fidèles de la catholique Marseille, le docteur Fabre ne laissa pas tomber l'œuvre de l'Adoration nocturne. Il l'abrita dans la chapelle d'un orphelinat, et il vint, jusqu'à son dernier jour, y prier et y réparer pour la grande nation coupable de tant d'apostasie envers le Dieu de sa grandeur et de sa gloire.”

DE QUEL COTÉ SONT LES PRÉJUGÉS ?

— Un prêtre voyageait sur une rivière avec une société nombreuse. Un jeune homme se distinguait entre tous les voyageurs. Il avait reçu l'éducation du jour : il savait des tirades de toutes les pièces de théâtre et des lambeaux de tous les romans ; il parlait avec facilité, et semblait avoir beaucoup d'esprit. Il se mit à parler de religion, à déclamer contre les mystères, contre les cérémonies, contre les prêtres ; il avait sans cesse à la bouche des mots de *supers-tition*, de *fanatisme*, de *préjugés*. Le prêtre jusqu'alors avait gardé le silence ; mais, s'apercevant que plusieurs approuvaient les opinions du jeune homme, et craignant de compromettre les intérêts de Dieu s'il ne prenait pas la parole :

“ Monsieur, dit-il au jeune philosophe, je crois devoir rompre le

silence que j'ai gardé jusqu'à présent. Vous n'ignorez pas que la politesse défend de tenir sans sujet des propos qui contristent quelqu'un dans la société ; vous savez que je suis prêtre, mon habit vous l'annonce, et vous vous répandez en invectives contre les prêtres. Toutefois ce n'est pas ma défense que je veux prendre, mais celle de la religion, que vous outragez sans la connaître !”

A ces mots, le plus profond silence s'établit dans l'assemblée ; tous les yeux se portèrent tantôt sur le prêtre, tantôt sur le jeune homme.

“ Monsieur, dit le prêtre, dites-moi d'abord si vous comprenez bien le sens de ces mots : *superstition, préjugé, fanatisme*, que vous répétez avec tant d'emphase. Ainsi, veuillez me dire ce que vous entendez par un préjugé.

— Monsieur, j'entends... par préjugé... j'entends... enfin un préjugé.

— Monsieur, qu'est-ce qu'un préjugé ?

— Un préjugé... un préjugé... cela s'entend tout seul.

— Expliquez-moi, je vous prie, monsieur, ce que signifie ce mot ; cela ne vous sera pas difficile ; vous paraissez avoir des connaissances approfondies. Qu'entendez-vous par un préjugé ?

— J'entends enfin... ce que tout le monde entend.

— Mais enfin, qu'est-ce que tout le monde entend par un préjugé ?”

Le jeune discoureur est dans le plus profond embarras ; il ne sait que répondre ; chacun attend sa définition, et s'étonne de voir complètement en défaut celui qui venait de déclamer avec tant d'assurance contre la religion. Le prêtre ne veut pas jouir plus longtemps de ce spectacle.

“ Eh bien, monsieur, puisque vous ne voulez pas me dire ce que vous entendez par un préjugé, je vais vous soumettre ce que j'en pense, et vous jugerez si ma définition est exacte. J'entends par préjugé une opinion témérairement conçue sans preuve ni examen.. Est-ce là ce que vous entendez ?

— Mais, oui, monsieur, c'est cela même.

— Permettez-moi de vous demander quel âge vous avez.

— Monsieur, j'ai vingt ans.

— Et moi, reprend le prêtre, j'ai soixante-dix ans, et j'en ai consacré cinquante-cinq à l'étude de la religion ; or, je vous prie de me dire qui des deux peut-être appelé homme à préjugés, de vous, qui n'avez peut-être pas consacré vingt heures à étudier la religion, ou de moi, qui l'étudie depuis cinquante-cinq ans. ”

Le jeune homme, pour toute réponse, rougit, porte le main au front, roule ses cheveux, et tout le monde se repaît de sa confusion.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

La solennité de Pâques a été célébrée cette année à New-York avec une pompe innacoutumée. On évalue à plus de 250,000 pas-

tres le prix des fleurs naturelles qui ont servi à orner les églises.

—Le nouvel évêque d'Hamilton, Mgr Carbery, a reçu une magnifique ovation à son arrivée dans sa ville épiscopale. Les rues conduisant à la cathédrale, et la cathédrale, elle-même, étaient encombrées de fidèles.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Toronto, assistée de NN. SS. les évêques Walsh, Jamot et O'Mahony, présidait à l'installation du nouvel évêque. La cérémonie à la cathédrale a consisté en la lecture de la bulle papale, nommant le titulaire, la présentation d'adresses au nom du clergé et des fidèles du diocèse et dans le chant du *Te Deum*.

Mgr Carbery, nommé au siège épiscopal d'Hamilton le 5 août 1883 et consacré à Rome le 11 novembre, est le troisième évêque d'Hamilton. Ses prédécesseurs furent Mgr Farrell et Mgr Crinnon.

—Le *St. Viator's College Journal*, qui se publie à Bourbonnais Grove, publie l'article suivant :

“ L'université Notre-Dame, Indiana, a protesté, par des résolutions très élevées contre la spoliation de la Propagande par le gouvernement italien. C'est un acte qui honore cette université et c'est la première voix qui se soit élevée d'une maison d'éducation contre cet acte de vandalisme. La Propagation de la foi a bien mérité du monde entier. Une protestation au nom de la science et des lettres par chaque maison d'enseignement en Europe et en Amérique ne serait pas de trop, et, quoique nous pensions que ces protestations n'auraient pas une plus grande utilité que celles de 1870, elles n'en seraient pas moins une très bonne chose. Un voleur est toujours un voleur. Le gouvernement voleur par excellence doit être près de sa fin. *Adveniat regnum tuum, Domine !* ”

Comme notre confrère, nous pensons que des protestations, faites par les maisons d'éducation des deux continents, seraient de très bonnes choses, et, malgré son opinion si pessimiste, nous croyons qu'elles pourraient donner de très bons résultats. Un grand mouvement d'opinion fera certainement céder ce gouvernement que le *St. Viator's College Journal* qualifie si justement.

A l'œuvre donc, et poussons de tout notre pouvoir à cette nouvelle croisade.

* *

On se souvient encore de la terrible catastrophe d'Ischia, dont nous avons parlé en son temps. A la nouvelle de ce sinistre, des souscriptions s'organisèrent partout et produisirent 4 millions qui furent envoyés à un comité laïque siégeant à Naples. D'autres sommes importantes, produites par des quêtes faites dans les églises ou recueillies par les *Semaines religieuses*, furent adressées à Mgr l'archevêque de Naples ou à Mgr le nonce apostolique à Paris.

Eh bien, M. Maurice Vachon, rédacteur du journal républicain *la France*, vient de faire une excursion à Ischia, et il affirme que des 4 millions, envoyés au comité laïque, les malheureuses victimes n'ont pas encore touché un sou. Les seuls secours qu'ils ont reçus

leur ont été distribués sur l'argent remis à Mgr l'archevêque de Naples ou au Nonce apostolique.

Voilà un comité qui est plus pressé de recueillir l'argent que de la distribuer.

Dans la *Semaine* du 2 février dernier, nous avons parlé du séminaire de Mill-Hill, fondé par le pieux évêque de Salford, Mgr Vaughan. Nous avons montré le bien que produit pour le salut des infidèles cette œuvre qui est en Angleterre ce qu'est en France le séminaire des missions étrangères. Aujourd'hui nous sommes heureux d'annoncer que Mgr Vaughan vient de parfaire son œuvre, en fondant un petit séminaire destiné à alimenter l'autre.

Le nouvel établissement est situé dans le village de Freshfield, entre Southport et Formby. Le terrain a été donné par un généreux catholique, M. Weld-Blundell. Quant aux 3,800 livres sterling, que coûteront les bâtiments et le mobilier, le bon Dieu y pourvoira.

— M. David Blair, riche Ecosais, vient de se convertir au catholicisme, et est entré dans l'ordre des Bénédictins au couvent d'Inverness. Il a donné à son ordre toute sa fortune dont les revenus sont évalués à six mille livres sterling.

On annonce d'Allemagne la conversion au catholicisme du duc de Meklenbourg-Schwerin. A la suite de cette conversion, le duc a renoncé à tous ses droits héréditaires en faveur de ses frères.

— Au Landtag prussien, M. Windthorsd, le chef des députés catholiques, a déposé une motion pour que le gouvernement soit invité à procéder le plus tôt possible à la révision des lois de mai, d'où est né le Culturkampf. Le moment est bien choisi, car M. de Bismark recherche l'appui des catholiques pour faire adopter certaines mesures qui lui tiennent fort à cœur.

Le grand chancelier interviendra dans le débat que soulèvera la motion de M. Windthorsd et on pense qu'il fera des concessions aux catholiques. " Si, d'un autre côté, dit le correspondant du *Journal de Rome*, les nouvelles négociations que mène à cette heure à Rome M. de Schelcezer, aboutissent, et on est fondé de le croire, par tous les bruits qui commencent à se faire jour, il y aurait lieu d'espérer sérieusement que nous touchons enfin à la mort du Culturkampf."

M. de Bismark, avec sa grande habileté d'homme d'état, avec son sens pratique, doit comprendre que le seul moyen d'en rayer la révolution sans cesse grandissante, et d'opposer une digue à la franc-maçonnerie qui menace tous les trônes, est la religion catholique, et que ce qu'il y a encore de plus sûr et de plus habile c'est de s'appuyer sur elle au lieu de la persécuter.

Pendant qu'en France les sectaires qui sont au pouvoir bannissent le crucifix des hôpices, des tribunaux, des maisons d'écoles, les

femmes chrétiennes se sont dit : *La Croix de N.-S. Jésus-Christ, on L'OUTRAGE ; IL FAUT L'HONORER !*

C'est dans ce sentiment, que plusieurs dames de Lyon, le jour même du Vendredi Saint, après avoir examiné ce qui est compatible avec le foyer et les relations sociales, ont proposé aux femmes chrétiennes l'adoption de certaines pratiques qui, en soutenant dans leur personne la dignité et la confiance, glorifieront en même temps la croix oubliée et méconnue. Par ces pratiques, on n'innovent rien ; mais on rajeunit tout, à l'ombre de l'arbre de la Rédemption. Les mœurs en deviendront plus graves, plus chrétiennes et par conséquent plus françaises.

I. *Le port de la croix.* Les femmes chrétiennes, en réparation des outrages faits à la croix, porteront une croix de la manière qui leur semblera la plus commode et surtout la plus chrétienne. Il est à souhaiter que beaucoup la portent ostensiblement et comme principal joyau.

II. *Le signe de la croix et les honneurs à rendre à la croix.* 1o Reprendre l'habitude du signe de la croix si on a eu le malheur de la perdre ; si, au contraire, on a le bonheur d'y être fidèle, se renouveler dans la perfection de ce signe, c-à-d. faire son signe de croix *avec précision, ampleur, dignité et piété.* Le faire non seulement en particulier, mais *en public.* C'est l'heure de ne pas rougir de paraître chrétienne et de dire résolument, avec les accents de saint Paul : " Que je rougisse de la croix de mon bon maître ? Dieu m'en garde ! "

2o Avoir dans sa demeure un *crucifix* noblement placé. Le crucifix au foyer, c'est l'arche d'alliance dans la demeure des chrétiens.

3o Saluer la *croix* lorsqu'on la rencontre sur son chemin, en disant : " Je vous salue, sainte croix, qui avez porté le Roi des rois ; je vous salue, Marie, qui avez porté le pain de vie. "

4o Supporter avec courage les *peines et les épreuves* de chaque jour, afin de témoigner intérieurement à Jésus-Christ qu'on est bien disciple de sa croix. Dire avec le cœur d'un apôtre : " *O croix c'est par toi que j'ai reçu mon sauveur, c'est par toi que mon sauveur me recevra.* "

5o Baiser à ces diverses intentions la *croix* tous les matins.

Ces propositions faites par ces dames de Lyon, il y a environ deux ans, ont été généralement adoptées par les femmes chrétiennes et par beaucoup d'hommes. Plus on multipliait les outrages au crucifix, plus le nombre des adhérents augmentait.

Bien que dans notre pays de semblables outrages ne soient pas faits au crucifix, l'adoption de la plupart des pratiques que nous venons de rapporter produirait les meilleurs résultats, et serait un juste honneur rendu à cette croix qui a sauvé le monde.

SOEUR DE CHARITÉ

I

Dans le courant de 1836, dit le colonel Ambert, j'allai visiter à l'hôpital un pauvre soldat, mon ordonnance, qu'une maladie contractée en Afrique conduisait lentement à une mort affreuse et prochaine.

Devenue impuissante, la science passait distraite et sans s'arrêter au chevet du lit du malade.

Sa famille absente n'avait jamais visité son lit.

Il était seul sur la terre. Nul ne prononçait son nom, on savait à peine qui il était.

Le numéro 23 était suspendu à la tête du lit de cet homme.

Je l'avais connu jadis plein de force ; joyeux cavalier, il égayait nos marches ; brave soldat, il portait gaîment la vie. Je l'aimais et il m'avait souvent prouvé son attachement.

Cependant quand je m'arrêtai au pied de son lit, il sembla ne pas me reconnaître. Ses yeux étaient fixés sur moi, mais nulle intelligence n'y rayonnait ; de ses lèvres entr'ouvertes, immobiles et sèches, un souffle irrégulier, saccadé, s'échappait avec peine. Sa main amaigrie, blanche et froide comme le marbre ne tressaillit même pas au contact de la mienne.

J'appelai le malade à haute voix, mais il resta sourd et immobile.

Son regard était toujours fixé sur le mien, et tout me prouvait qu'il ne me voyait pas.

Un bruit, léger comme celui de la feuille soulevée par la brise, vint jusqu'à moi. Ce souffle presque insensible, que je percevais à peine, fit tressaillir le malade, ses yeux se dirigèrent de côté, son front s'éclaira, ses lèvres cherchèrent à sourire ; et le sang, circulant dans ses veines, porta la vie à ses mains, qui se croisèrent sur sa poitrine.

Mon regard suivit son regard, et je vis près de moi une sœur de charité : le moribond l'avait entendue le premier.

S'approchant du lit, la pauvre fille essuya la sueur froide qui inondait le front du soldat ; et, se penchant à son oreille, elle dit d'une voix douce : " Joseph, comment allez-vous ? "

Dans ce séjour, il était pour tous le no 23 ; pour moi, il avait été le cavalier Meyer ; pour elle, il était Joseph.

Joseph !—Sa mère le nommait de ce doux nom sous le chaume du village. Dans ce nom, il y avait les souvenirs les plus chers de sa vie, son enfance insouciante, les jeux, les caresses, les bonheurs, les larmes de la famille bien aimée.

Joseph !—Nul ici ne l'avait ainsi nommé que ses sœurs, ses frères et sa mère ; c'était au hameau seulement que les vieux amis connaissaient Joseph.

Joseph !—C'était son nom dans le ciel ; le prêtre le lui avait donné en lui donnant un protecteur près de Dieu.

Le cavalier Meyer n'avait pas reconnu son capitaine ; le chrétien Joseph reconnut la sœur de charité.

Après l'avoir considéré quelques instants, la sœur ouvrit une serviette blanche, en tira des fleurs et les répandit sur le lit de Joseph.

Le malade tressaillit, ses yeux brillèrent et ses mains se promènèrent sur ses fleurs en les caressant.

Pour la première fois la sœur de charité sembla m'apercevoir. Reconnaissant en moi un officier, elle comprit que nous étions en famille. Alors, sans préambule, elle me dit :

“ Joseph était jardinier avant d'être soldat.”

Le génie de Michel-Ange, les cris sublimes de Bossuet, toutes les sciences humaines pourraient-ils égaler l'acte de charité de cette pauvre sœur qui a deviné qu'à ce jardinier mourant il fallait des fleurs ?

Je croyais qu'elle apportait quelque baume pour soulager les douleurs du corps, ou quelques discours religieux pour diriger l'âme vers le ciel ; mais au lieu des sciences humaines ou divines, je trouvai la charité !

Avec une curiosité mêlée d'intérêt, j'observai la sœur Marthe. Vieillie par les fatigues et les travaux, elle semblait âgée de quarante ans ; elle en avait trente à peine.

Sa pâleur contrastait avec une force apparente et réelle. Sa grande coiffure d'une blancheur éclatante, son vêtement noir, le chapelet suspendu à sa ceinture et son crucifix de bois, enfin tout l'ensemble du costume de la sœur, sont trop populaires pour que j'en fasse la moindre description.

Je lui appris que Joseph Meyer était l'un de mes soldats.

Je sus qu'elle était la sœur Marthe, fille de nos campagnes, pauvre et ignorante.

Comme le soldat, la sœur de charité avait quitté son pays pour servir ; lui était serviteur du pays, elle servante des pauvres. Soumis tous deux aux rudes privations, aux pénibles travaux, vêtus tous deux d'étoffes grossières, étrangers tous deux, et pour toujours, aux richesses de la science et du monde, ils passaient leur existence à veiller pour la société, le soldat au camp, la sœur à l'hôpital ; celle-ci prosternée au lit de mort, celui-là debout à la frontière...

(A SUIVRE.)

AVIS.

Nous prions nos abonnés qui ont changé de logement ou qui vont en changer de vouloir bien nous envoyer au plus tôt leur nouvelle adresse, afin que nous puissions leur faire parvenir régulièrement la *Semaine religieuse*.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Justine Lussier.—Hélène Foisy.—Louis Giguère.—Honorah Kaling,
épouse de James McMahon.—Charles Francis Moore.—Mary Staunton.
—Etienne Poulin.—Mary Roach, épouse de Mathew O'Mealy.—François
Lacrotte.—Marguerite Archambault.—Jean-Bte Abel.—Mary Lundy,
veuve de Luke Mullin.—Elisabeth Gravel, épouse de J.-B. Galarneau.—
Catherine Mooney.—Joseph Dauphinais.—Eulalie Vinet dit Larante,
épouse de F. X. Larivée.—Arthur Auger.—Calixte Forget des Pâtis.—
Wilfrid Vilmur.—Marcelline Renaud.—Jos. Hudon dit Beaulieu.—Jos.
McBride.

DE PROFUNDIS.

EGLISE DE LONGUEIL.—A la dernière réunion des
Syndics préposés à l'érection de la nouvelle église, il a été résolu de faire pre-
parer les plans par MM. Perrault et Mesnard, architectes. Des soumissions
seront demandées le plus tôt possible.

A MM. LES CURES.

LES PENTURES A RESSORT DE GIERS

Sont faites d'après un nouveau système; la plus grande
force étant produite quand la porte est fermée; ne faisant
pas de bruit, très durables; sont bien exactement l'Article
requis pour Portes d'Eglises ou autres édifices publics.
Références permises: MM. les curés de Saint-Patrick, Oka,
Sorel, Sainte-Julie de Somerset, Saint-Guillaume d'Upton,
Saint-Barthélemy, Saint-Athanase; le Grand Séminaire, le

Maitre de Poste de Montréal et nombre d'autres. En vente à Montréal chez le seul agent,

L. J. A. SURVEYER

188 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé que
leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH-RIENDEAU, Propriétaire.

PERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boite 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDERIE DE CLOCHES



BURDIN Ainé

Rue de Condé, 28

LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecusson, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Décorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etats-Unis, en s'adressant à :

C.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU

231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

GABOURY & GADREUX

ENTREPRENEURS ; d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS Exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RU VISITATION 137 ET 139
MONTREAL.

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

DE

EUSEBE SENECAI & FILS

No. 10, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

LIVRES, JOURNAUX, REVUES PERIODIQUES, MUSIQUE,
PAMPLETS, PROSPECTUS, CIRCULAIRES, BLANCS D'ASSURANCES
PETITES AFFICHES, BLANCS DE BANQUE, BLANCS DE COUR.
BLANCS DE REÇUS, FACTUMS, PLACARDS, ETC.
BILLETS DE CHARGEMENTS, CATALOGUES D'AFFAIRES
CARTES DE VISITES, LETTRES FUNÉRAIRES.

LE TOUT EXECUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LANTHIER & Cie.,

271, Rue Notre-Dame.

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc.—Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir.—Les prix varient selon la quantité de l'article.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

III, RUE SAINT-LAURENT

Coin de la rue Lagachetière

MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés -

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habilements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

LOUIS MONETTE

BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

Marché Ste-Anne, Etal 13 et 14

MONTREAL.

Roast-Beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chemiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

LUCIEN BENOIT

ENTREPRENEUR

d'autel, chaires, Chemins de Croix, sculptures, dorures et peintures et tous objets servant surtout au décor d'église et au besoin du culte.

No 302½ Rue Amherst

Résidence privée

No 351 Rue Amherst

MONTREAL.

MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**

Troy N.-Y. U.-S. A.

J. B. RICHER

MARCHAND

D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.,

BEURRE, THE,

VINS, BIERRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ

Coin des rues Lagouchetière

— ET —

ST-CHARLES BORROMÉE.